L'état de la fluoration de l'eau potable au Canada

Rapport de 2017

Préparé par l'unité de la capacité en santé publique et gestion du savoir,
Région du Québec pour le Bureau du dentiste en chef du Canada,
Agence de la santé publique du Canada

Agence de la santé publique du Canada
Public Health Agency of Canada

Canada

L'état de la fluoration de l'eau potable au Canada

Introduction 1

Notes sur la méthodologie 3

Résultats 4

Tableau 1 : Estimations provinciales et territoriales concernant la couverture du réseau d'alimentation en eau fluorée en 2017 5

Tableau 2 : Estimations provinciales et territoriales concernant la couverture des puits (avec présence naturelle de fluorure) en 2017 6

Tableau 3 : Estimations provinciales et territoriales concernant la couverture de la fluoration de l'eau potable en 2017 7

Tableau 4 : Comparaison des estimations de 2017 et de 2012 8

Tableau 5 : Estimations provinciales et territoriales concernant la couverture du réseau d'alimentation en eau fluorée en 2007, en 2012 et en 2017 9

Tableau 6 : Estimations concernant la couverture du réseau d'alimentation en eau fluorée dans les collectivités autochtones en 2011 10

Introduction

Le fluorure est un minéral présent à l'état naturel dans presque toutes les sources d'eau. Il est libéré naturellement par les roches dans le sol, dans l'eau et dans l'air. L'eau potable qui contient du fluorure a longtemps été associée avec la réduction de la carie dentaire. En 1909, deux dentistes des États-Unis, F. McKay et G. V. Black ont entamé une étude de suivi étalée sur 15 ans dans une ville du Colorado et ont observé de faibles taux de caries chez les résidents ayant accès à de l'eau potable qui contenait une concentration naturellement élevée de fluorure. Depuis, de nombreux résultats scientifiques ont corroboré l'efficacité du fluorure pour la prévention des caries dentaires. En exposant les dents à une faible concentration constante de fluorure, l'effet cariogène des aliments et des bactéries est ainsi atténué. Les molécules de fluorure favorisent des dents saines en renforçant l'émail des dents et contribuent à la reminéralisation de la surface des dents, tout en repoussant les bactéries buccales[1].

Au niveau de la population, la fluoration de l'eau est associée à une réduction de 25% à 30% % de la carie dentaire chez les enfants et les adultes[2]. La concentration recommandée pour la prévention de la carie (qu'on appelle le niveau optimal) est de 0,7 milligramme/litre (mg/L)[3][4][5] ou 0,7 partie par million (ppm). La fluoration de l'eau potable (FEP) est le processus de surveillance et d'ajustement du niveau de fluorure dans l'eau potable au niveau optimal pour la prévention de la carie dentaire. La fluoration de l'eau a joué un rôle important dans la réduction globale des caries dentaires partout dans le monde, et plusieurs collectivités du monde entier ont accès à la FEP. Le Centre for Disease Control des États-Unis considère la FEP comme étant l'une des plus grandes réalisations de santé publique du 20e siècle[6].

La FEP est la méthode la plus efficace et la plus équitable pour fournir le fluorure à la population. Cette intervention préventive axée sur la population contribue à l'équité en matière de santé buccodentaire, peu importe les déterminants sociaux de la santé courants comme

---

[1] MMWR Recomm Rep. 2001 Aug 17;50(RR-14):1-42.

[2] CDC (2015) Community Water Fluoridation. http://www.cdc.gov/fluoridation/;; Tchouaket, E. & al (2013). The economic value of Quebec's water fluoridation program. Journal of Public Health. June 2013; 21 (6): 523-533 ; Rugg-Gunn. AJ & Do,L. (2012). Effectiveness of water fluoridation in caries prevention. Community Dent Oral Epidemiol. 2012 Oct; 40 suppl. 2:55-64. ; Griffin SO, Regnier E, Griffin PM, Huntley V. (2007). Effectiveness of fluoride in preventing caries in adults. J Dent Res. 2007;86(5):410–415

[3] Public Health Rep. 2015 Jul-Aug;130(4):318-31.Health Canada (2011) Guidelines for Canadian drinking water quality: Guideline technical document – Fluoride. http://www.hc-sc.gc.ca/ewh-semt/pubs/water-eau/2011-fluoride-fluorure/index-eng.phpHealth Canada (2007) Findings and recommendations of the fluoride expert panel (January 2007). http://www.hc-sc.gc.ca/ewh-semt/pubs/water-eau/2008-fluoride-fluorure/index-eng.php

[4] Santé Canada (2011) Recommandations pour la qualité de l'eau potable au Canada : document technique – fluorure. https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/publications/vie-saine/recommandations-pour-qualite-eau-potable-canada-document-technique-fluorure.html

[5] Santé Canada (2007). Observations et recommandations du groupe d'experts sur le fluorure (janvier 2007). https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/sante-environnement-milieu-travail/rapports-publications/qualite-eau/observations-recommandations-groupe-experts-fluorure-janvier-2007.html

[6] Public Health Rep. 2015 Jul-Aug;130(4):296-98.

l'âge, le niveau d'éducation, le revenu et l'accès à des soins dentaires professionnels. La FEP offre d'importants retours sur investissement qui augmentent en fonction de la taille de la population de la collectivité, avec un bénéfice annuel par habitant variant de 5,49$ à 93,19$[7] par dollar investi.

La FEP est appuyée par les principaux organismes de santé publique à travers le monde, notamment l'Organisation mondiale de la santé, l'Association dentaire canadienne, et l'Agence de santé publique du Canada (ASPC). L'énoncé de position sur la FEP, co-signé par le Dentiste en chef du Canada et l'Administrateur en chef de la santé publique du Canada, peut être consulté au : https://www.canada.ca/fr/services/sante/publications/vie-saine/enonce-de-position-fluoration.html

En 2012, près de 12 millions de Canadiens (37,4%)[8] avaient accès à la FEP (par un réseau d'alimentation en eau potable), laissant la majorité des Canadiens sans l'avantage de la protection contre les caries associée à l'eau potable fluorée. En 2017, c'est autour de 13,9 millions de Canadiens (38,7%) qui bénéficient de l'eau potable fluorée.

Malgré des politiques solides et l'appui de la communauté scientifique, un certain nombre de municipalités ont cessé la FEP depuis 2012 (voir tableau 4), ce qui a une incidence sur le pourcentage de la population ayant actuellement accès à de l'eau fluorée (bien que le total pour l'ensemble du pays ait augmenté, le tableau 5 montre une baisse dans la plupart des provinces et des territoires). Les motifs pour cesser la FEP varient d'une juridiction à l'autre et peuvent être influencés par différents facteurs, incluant les préoccupations des communautés liées aux effets présumés sur la santé[9] et les aspects techniques/financiers considérés comme étant reliés à la distribution du fluorure.

Pour documenter la situation dans une optique nationale, le Bureau du dentiste en chef (BDC) à l'ASPC, en collaboration étroite avec le Groupe de travail fédéral-provincial-territorial des directeurs dentaires (GTFPTDD), a assumé un rôle de leadership pour mettre à jour les données concernant la situation de la FEP dans l'ensemble du Canada tous les cinq ans. Le BDC a déjà entrepris cet exercice trois fois en 2005, en 2007 et en 2012. En plus d'estimer l'accès de la population à des niveaux optimaux de fluorure par l'approvisionnement en eau potable, la mise

[7] Am J Prev Med. 2016 Jun;50(6):790-96.
[8] ASPC, L'état de la fluoration de l'eau dans les communautés au Canada, rapport de 2012
[9] Les recherches et les études réalisées au fil des décennies par des organismes reconnus ont permis d'établir que, au Canada, la fluorose dentaire est le seul risque documenté. Cette affection résulte d'une trop grande ingestion de fluor par un enfant de moins de 6 ans pendant la période de développement des dents. Dans sa forme la plus commune, la fluorose est très légère et peut modifier l'apparence de l'émail des dents et causer l'apparition de petites taches blanches sur les dents. Cet effet n'est généralement pas perceptible et ne compromet pas l'apparence ou la fonction globale des dents.

à jour de 2012 comprenait également l'accès de la population à des réserves d'eau de puits avec présence naturelle de fluorure. L'ajout à ce rapport de 2017 est un tableau avec des estimations sur l'accès à de l'eau potable fluorée dans les collectivités autochtones.

Notes sur la méthodologie

Les membres du GTFPTDD ont fourni données concernant la situation de la FEP dans leur province ou leur territoire respectif. Ils ont recueilli les renseignements auprès de leur ministère de l'environnement ou leur ministère de la santé provincial ou territorial.

Les estimations provinciales ou territoriales pour la couverture de la FEP ont été calculées à l'aide d'un ratio de la population qui reçoit la FEP par rapport à la population totale. Dans la plupart des cas, les données fournies datent de 2016[10]. Par conséquent les populations provinciales/territoriales sont tirées des données de recensement de 2016. Les données de couverture de la FEP ont été fournies, tel que susmentionné, par les ministères de l'environnement ou de la santé des provinces et des territoires à travers leurs membres du GTFPTDD. Une des limites de ce rapport est qu'il existe des écarts entre les provinces/territoires concernant les périodes de collecte des données (de 2014 à 2017).

Étant donné les différents systèmes de rapport des diverses juridictions, on a aussi observé des variations dans la qualité des données et dans le niveau d'exhaustivité des renseignements. Certains territoires et provinces ont fourni des renseignements très détaillés sur les collectivités, que l'eau soit fluorée ou non. D'autres ont exclusivement fourni des renseignements sur les collectivités dont l'eau était fluorée. La collecte des données liées aux réserves d'eau de puits avec présence naturelle de fluorure a également posé quelques difficultés : les données étaient incomplètes pour certains territoires et provinces, parce que ce type de données n'a pas jusqu'à maintenant été recueilli.

Un degré de complexité supplémentaire a été relevé au moment d'estimer la population provinciale/territoriale qui reçoit de l'eau de puits avec présence naturelle de fluorure. De nombreux puits sont situés sur des propriétés privées et échappent alors à la surveillance gouvernementale. Cette situation était particulièrement vraie pour les collectivités éloignées et rurales.

Le niveau de fluorure dans l'eau de puits est souvent inconnu, de sorte qu'il est difficile de déterminer si les résidents bénéficiaient d'une exposition à un niveau optimal de fluorure à partir de cette source. De plus, certaines collectivités étaient desservies par plus d'une source

[10]Avec deux exceptions: la Saskatchewan, car les données fournies datent d'un rapport de 2014-2015, alors les chiffres pour la population ont été pris à partir de : https://www.ehealthsask.ca/health-data/covered-population/Documents/2014-covered-population.pdf; et l'Ontario car les données fournies par la province sont de 2017, alors les calculs sont basés sur les chiffres concernant la population de 2017 (estimations démographiques trimestrielles de Statistiques Canada).

d'eau de puits, à différentes périodes pendant l'année, ce qui a pu entraîner dans certaines collectivités une distribution intermittente d'eau fluorée.

La situation actuelle de la fluoration de l'eau potable dans les collectivités autochtones de l'ensemble du Canada, a été fournie par Santé Canada, Direction générale de la santé des Premières nations et des Inuits, Division de la santé environnementale et publique. Les données sur la population vivant dans les réserves ont été tirées de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011, de Statistique Canada[11].

Résultats

Le présent rapport comprend six tableaux:

- Le tableau 1 présente les estimations concernant la couverture du réseau d'alimentation en eau fluorée en 2017.
- Le tableau 2 présente les estimations concernant la couverture de puits (avec présence naturelle de fluorure) en 2017.
- Le tableau 3 présente les estimations concernant la couverture de la FEP en 2017.
- Le tableau 4 décrit les changements observés entre 2017 et 2012 dans l'état de la FEP, le cas échéant.
- Le tableau 5 présente les estimations concernant la couverture du réseau d'alimentation en eau fluorée en 2007, en 2012 et en 2017.
- Le tableau 6 présente les estimations concernant la couverture du réseau d'alimentation en eau fluorée dans les collectivités autochtones, en 2011.

NOTE: Une cartographie des estimations pour la couverture des systèmes d'eau fluorée (réseaux d'alimentation) au Canada en 2017 a également été élaborée en tant que document autonome affiché sur Canada.ca. La carte reflète les données présentées dans le tableau 1. Elle n'inclut pas les estimations pour la couverture des puits parce que les niveaux de fluorure qu'ils contiennent sont souvent inconnus. L'accent est mis sur les systèmes d'eau (réseaux d'alimentation) à partir desquels les personnes bénéficient du niveau optimal de fluorure pour prévenir la carie dentaire.

[11] Il faut prendre note que la situation est différente au Nunavut, au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest, où l'on ne trouve aucune réserve autochtone comme telle.

Tableau 1 : Estimations provinciales et territoriales concernant la couverture du réseau d'alimentation en eau fluorée en 2017

Province/territoire	Population totale[1]	Population avec réseaux fluorés	Population sans réseaux fluorés	Pourcentage avec réseaux fluorés	Pourcentage sans réseaux fluorés
Colombie-Britannique	4 648 055	54 379	4 593 676	1,17 %	98,83 %
Alberta	4 067 175	1 725 540	2 341 635	42,43 %	57,57 %
Saskatchewan	1 146 173	453 849	692 324	39,6 %	60,4 %
Manitoba	1 278 365	882 160	396 205	69,01 %	30,99 %
Ontario	14 135 610	10 050 418	4 085 191	71,1 %	28,9 %
Québec	8 164 361	203 700	7 960 661	2,49 %	97,51 %
Nouveau-Brunswick	747 101	8 800	738 301	1,18 %	98,82 %
Nouvelle-Écosse	923 598	433 281	490 317	46,91 %	53,09 %
Île-du-Prince-Édouard	142 907	34 582	108 325	24,20 %	75,80 %
Terre-Neuve-et-Labrador	519 716	7 572	512 144	1,46 %	98,54 %
Nunavut	35 944	10 362	25 582	28,83 %	71,17 %
Territoires du Nord-Ouest	41 786	27 123	14 663	64,91 %	35,09 %
Yukon	35 874	0	35 874	0,00 %	100,00 %
Canada	35 886 665	13 891 766	21 994 898	**38,7%**	**61,3%**

[1] Source : Données de recensement pour 2016 de Statistique Canada- Avec deux exceptions: la Saskatchewan, car les données fournies datent d'un rapport de 2014-2015, alors les chiffres pour la population ont été pris à partir de : https://www.ehealthsask.ca/health-data/covered-population/Documents/2014-covered-population.pdf; et l'Ontario car les données fournies par la province sont de 2017, alors les calculs sont basés sur les chiffres concernant la population de 2017 (estimations démographiques trimestrielles de Statistiques Canada)

Tableau 2 : Estimations provinciales et territoriales concernant la couverture des puits avec présence naturelle de fluorure en 2017

Province/territoire	Population totale[1]	Population avec accès à des puits avec présence naturelle de fluorure	Population sans accès à des puits avec présence naturelle de fluorure	Pourcentage avec accès à des puits avec présence naturelle de fluorure	Pourcentage sans accès à des puits avec présence naturelle de fluorure
Colombie-Britannique	4 648 055	4 240	4 643 815	0,09 %	99,91 %
Alberta	4 067 175	39 023	4 028 152	0,96 %	99,04 %
Saskatchewan	1 146 173	9 076	1 137 097	0,8 %	99,2 %
Manitoba	1 278 365	49 400	1 228 965	3,86 %	96,14 %
Ontario	14 135 610	70 678	14 064 932	0,5%	99,5%
Québec[2]	8 164 361	Inconnue	Inconnue	Inconnu	Inconnu
Nouveau-Brunswick	747 101	63 067	684 034	8,44 %	91,56 %
Nouvelle-Écosse	923 598	8 280	915 318	0,90 %	99,10 %
Île-du-Prince-Édouard	142 907	0	142 907	0	100,00 %
Terre-Neuve-et-Labrador	519 716	700	519 016	0,13 %	99,87 %
Nunavut[2]	35 944	Inconnue	Inconnue	Inconnu	Inconnu
Territoires du Nord-Ouest	41 786	1 409	40 377	3,37 %	96,63 %
Yukon	35 874	35 8740	0	100,00 %	0,00 %

[1]Source : données de recensement pour 2016 de Statistique Canada – Avec deux exceptions: la Saskatchewan, car les données fournies datent d'un rapport de 2014-2015, alors les chiffres pour la population ont été pris à partir de : https://www.ehealthsask.ca/health-data/covered-population/Documents/2014-covered-population.pdf; et l'Ontario car les données fournies par la province sont de 2017, alors les calculs sont basés sur les chiffres concernant la population de 2017 (estimations démographiques trimestrielles de Statistiques Canada)

[2] Les personnes-autorités provinciales et territoriales n'ont pas été en mesure d'estimer ni de fournir des données détaillées sur les taux naturels de fluorure contenus dans l'eau de puits.

Tableau 3 : Estimations provinciales et territoriales de la couverture totale de la fluoration de l'eau potable en 2017

Province/territoire	Population totale[1]	Population avec eau fluorée	Population sans eau fluorée	Pourcentage avec eau fluorée	Pourcentage sans eau fluorée
Colombie-Britannique	4 648 055	58 619	4 589 436	1,26 %	98,74 %
Alberta	4 067 175	1 764 563	2 302 612	43,39 %	56,61 %
Saskatchewan	1 146 173	462 925	638 248	40,4 %	59,6 %
Manitoba	1 278 365	882 160	396 205	72,87 %	27,13 %
Ontario	14 135 610	10 212 097	4 014 513	71,6%	28,4%
Québec	8 164 361	203 700	7 960 661	2,49 %	97,51 %
Nouveau-Brunswick	747 101	71 867	675 234	9,62 %	90,38 %
Nouvelle-Écosse	923 598	441 561	482 037	47,81 %	52,19 %
Île-du-Prince-Édouard	142 907	34 582	108 325	24,20 %	75,80 %
Terre-Neuve-et-Labrador	519 716	8 272	511 444	1,59 %	98,41 %
Nunavut	35 944	10 362	25 582	28,83 %	0,00 %
Territoires du Nord-Ouest	41 786	28 532	13 254	68,28 %	31,72 %
Yukon	35 874	35 874	0	100,00 %	0,00 %
Canada	35 886 665	14 124 114	21 762 551	**39,4%**	**60,6%**

[1]Source : Données de recensement pour 2016 de Statistique Canada- Avec deux exceptions: la Saskatchewan, car les données fournies datent d'un rapport de 2014-2015, alors les chiffres pour la population ont été pris à partir de : https://www.ehealthsask.ca/health-data/covered-population/Documents/2014-covered-population.pdf; et l'Ontario car les données fournies par la province sont de 2017, alors les calculs sont basés sur les chiffres concernant la population de 2017 (estimations démographiques trimestrielles de Statistiques Canada)

Tableau 4 : Comparaison des estimations de 2017 et de 2012

Province/territoire	Explication des changements[12] qui se sont opérés depuis le rapport sur la FEP de 2012
Colombie-Britannique	Sparwood et Prince George ont cessé la fluoration en 2014.
Alberta	Okotoks a cessé la fluoration en 2012.
Saskatchewan	Meadow Lake, Langenburg (2011), Rosetown (2012), Melville, Moosomin, Tisdale (2013), Gull Lake, Indian Head, Eston (2014), Wadena Outlook (2015) ont cessé la fluoration.
Manitoba	Flin Flon (2011-2012), Churchill, Melita, Pilot Mound (2012-2013), Reston (2014-2015), The Pas, Virden (2015-2016) ont cessé la fluoration.
Ontario	Kirkland Lake & Amherstburg (2012); Windsor, LaSalle, Tecumseh & New Tecumseth - Tottenham (2013); Lake of Bays & Huntsville (2014); Kingsville (2015); Nairn and Hyman, McDougall, Parry Sound & Cornwall (2016)) ont cessé la fluoration. Port Severn (Lone Pine) réseau d'eau potable, Municipalité du district de Muskoka: a débuté la FEP (2015)
Québec	Trois-Rivières et Richmond ont cessé la fluoration en 2012.
Nouveau-Brunswick	Moncton/Dieppe/Riverview (2012) et Saint John (2014) ont cessé la fluoration.
Nouvelle-Écosse	En octobre 2016, la municipalité d'East Hants a cessé la fluoration à l'usine de traitement des eaux d'Enfield en raison d'un mauvais fonctionnement de la pompe. Le 2 octobre 2017, l'inspecteur a été avisé que le problème de pompe avait été résolu et la fluoruration a été rétablie.
Île-du-Prince-Édouard	Aucun changement.
Terre-Neuve-et-Labrador	Gander a cessé la fluoration de l'eau en 2010.
Nunavut	Rankin Inlet a cessé la fluoration temporairement en raison de problèmes supposés liés à la sécurité des travailleurs en 2016.
Territoires du Nord-Ouest	Des puits à présence naturelle de fluorure ont été rapportés à Fort Liard, à Nahanni Butte, à Whati et à Wrigley.
Yukon	L'ensemble de la population a accès à des puits avec présence naturelle de fluor.

[12] Les dates insérées dans cette colonne à côté du nom de différentes municipalités sont là pour indiquer l'année à laquelle la FEP a cessé, a commencé ou a été réintroduite dans ces localités.

Tableau 5 : Estimations provinciales et territoriales sur la couverture du réseau d'alimentation en eau fluorée en 2007, en 2012 et en 2017

Province/territoire	2007	2012	2017
Colombie-Britannique	3,9 %	2,7 %	1,2 %
Alberta	74,6 %	43,3 %	42,4 %
Saskatchewan	31,7 %	36,7 %	39,6 %[13]
Manitoba	73,2 %	75,3 %	69,0 %
Ontario[14]	70,3 %	67,3 %	71,1%
Québec	6,9 %	3,4 %	2,5 %
Nouveau-Brunswick	19,1 %	10,7 %	1,2 %
Nouvelle-Écosse	44,8 %	49,6 %	46,9 %
Île-du-Prince-Édouard	23,4 %	24,7 %	24,2 %
Terre-Neuve-et-Labrador	3,5 %	1,5 %	1,5 %
Nunavut	7,1 %	35,7 %	28,8 %
Territoires du Nord-Ouest	53,8 %	61,1 %	64,9 %
Yukon	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Canada	**42,6 %**	**37,4 %**	**38,7%**

[13] Données de 2014-2015 provenant de https://www.ehealthsask.ca/health-data/covered-population/Documents/2014-covered-population.pdf

[14] Malgré le fait que les municipalités énumérées au tableau 4 ont cessé la FEP, on constate une légère augmentation du pourcentage de personnes ayant accès à la FEP en Saskatchewan, en Ontario et dans les Territoires du Nord-Ouest entre 2012 et 2017, ce qui s'explique peut-être en raison d'une croissance démographique dans ces zones spécifiques, du nombre de personnes qui ont déménagé dans des juridictions qui ont des systèmes municipaux qui fluorent l'eau potable, et/ou à cause de méthodes de collecte de données et de calculs différentes utilisées depuis 2012

Tableau 6 : Estimations sur la couverture du réseau d'alimentation en eau fluorée dans les collectivités autochtones en 2011

Province/territoire	Collectivités avec la FEP; Population	Population dans les réserves[15]	Pourcentage avec des systèmes fluorés[16]
Colombie-Britannique	(aucune)	78 660	0,0 %
Alberta	Enoch; 985 Première nation de Paul; 1 095 Alexander; 1 030	48 590	6,4 %
Saskatchewan	Première nation Muskoday; 695 Première nation One Arrow; 675	56 625	2,4 %
Manitoba	Dakota Tipi; 160 Roseau River; 695	62 965	1,4 %
Ontario	Aamjiwnaang; 640	51 565	1,2 %
Québec	(aucune)	40 770	0,0 %
Nouveau-Brunswick	Oromocto; 285	7 970	3,6 %
Nouvelle-Écosse	Millbrook; 995 Membertou; 910	9 535	20,0%
Île-du-Prince-Édouard	(aucune)	500	0,0 %
Terre-Neuve-et-Labrador	(aucune)	3 160	0,0 %
Canada	8165	360 340	2,3 %

Les collectivités autochtones ont accès à la FEP par le biais de l'Entente de transfert municipal qui leur permet d'obtenir de l'eau potable provenant d'une source municipale. Cependant, la FEP n'est pas offerte de façon uniforme, et l'estimation fournie pourrait constituer une surestimation de la réalité pour certaines collectivités autochtones. Par exemple, des interruptions sporadiques de la fourniture de FEP ont été rapportées dans la Première nation de Muskoday, en Saskatchewan.

[15] Source : Enquête nationale auprès des ménages de 2011, Statistique Canada et profil du recensement
[16] Les pourcentages dans ce tableau concernant les systèmes fluorés n'ont pas été vérifiés car les données ne sont pas facilement accessibles.

Dans la communauté d'Enoch, en Alberta, alors que certains endroits dans la communauté ont accès à de l'eau fluorée, le système entier, lui, ne sera pas entièrement connecté avant quelques années. De la même façon, seule la communauté satellite de Coal Harbour, à Millbrook, en Nouvelle-Écosse, a présentement accès à la FEP.

Tableau 6 : Estimations sur la couverture du réseau d'alimentation en eau fluorée dans les collectivités autochtones en 2011 (suite).

Territoire	**Collectivités avec la FEP; Population**	**Population autochtone** (2011)	**Pourcentage avec des systèmes fluorés**
Nunavut[1]	Iqaluit; 6699) Rankin Inlet; 2266 Arviat; 1810	27 360	28,8%
Territoires du Nord Ouest[1]	Yellowknife; 19 234 Inuvik; 3463 Fort Smith; 2093 (utiliser avec précaution)	21 160	64,9%
Yukon[1]	(aucune)	7 705	0,0%

[1]Au Nunavut et dans les Territoires du Nord-Ouest, la majorité de la population (86 % pour le Nunavut; 52 % pour les T.N-.O) est de descendance autochtone Au Yukon, c'est autour de 23%.

On ne trouve aucune réserve comme telle au Nunavut, dans les TNO et au Yukon. Par conséquent, ils ne sont pas compris dans le total sous « Population dans les réserves » du tableau principal (page précédente), nous avons donc fourni pour ces trois territoires des estimations de la couverture du réseau d'alimentation en eau fluorée, comme présenté précédemment au tableau 1 pour la population totale.